



Fenêtre sur le monde n°2



*La population mondiale se confine de plus en plus. Les mesures de fermeture d'établissements scolaires, universitaires et de recherche s'étendent. Les travailleurs (souvent des **travailleuses**) en première ligne se battent pour le respect de leurs droits, tout en poursuivant leur engagement solidaire envers l'ensemble de la population. Les syndicats demandent que les employeurs et les gouvernements clarifient la notion d'activité « essentielle » et ferment tout le reste. Ils ne sont pas seuls : de plus en plus de voix entonnent à l'unisson que « nos vies valent plus que leurs profits ». Le SNTRS-CGT vous ouvre aujourd'hui sa deuxième fenêtre sur le monde. Réfléchir au monde « d'après », tout en rendant vivable pour tous celui d'aujourd'hui : c'est l'engagement que nous partageons avec nos partenaires du monde entier. Comme dans le premier numéro, des liens permettent de poursuivre la lecture en version originale. Le voyage immobile commence !*

Journée internationale de la santé le 7 avril

[Manifestation européenne « drap blanc »](#) pour célébrer la journée internationale de la santé le 7 avril, dénoncer les mesures d'austérité qui ont détruit les systèmes publics de santé et s'opposer à leur marchandisation.

#health4all à propager sur les réseaux sociaux

UNESCO

Données du 29 mars : 1,55 milliard d'élèves et d'étudiants sont privés d'école à cause du COVID19 ; dans 188 pays les établissements scolaires et universitaires sont fermés. Cela représente 89,5% de l'ensemble des élèves et étudiants.

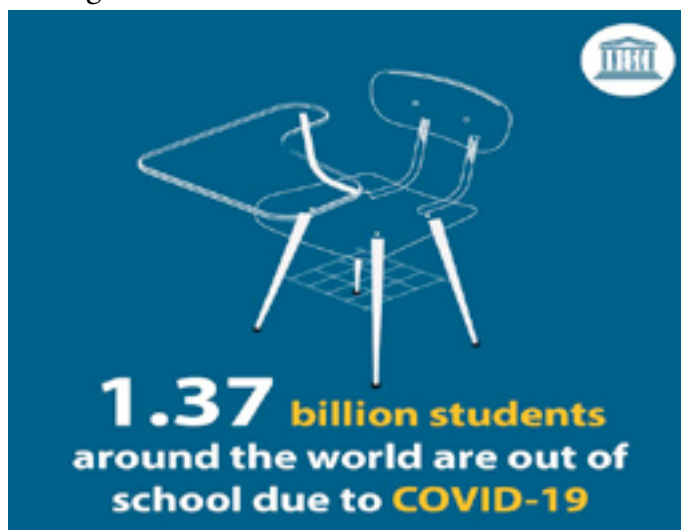
Pour suivre en direct l'impact du COVID19 sur l'éducation, suivez la carte interactive :

<https://en.unesco.org/covid19/educationresponse>

Sans surprise, les plus durement frappées sont les filles :

<https://en.unesco.org/news/covid-19-school-closures-around-world-will-hit-girls-hardest>

L'UNESCO et Plan International s'inquiètent non seulement de la déscolarisation qui accentuera les inégalités de genre, mais aussi des risques d'exploitation sexuelle et de grossesse précoce. Une fille de 17 ans de Sierra-Leone témoigne de son désarroi post-Ebola : les écoles sont vides, ses anciennes camarades enceintes ou mariées de force. C'est pourquoi l'UNESCO appelle les gouvernements à tirer les leçons d'Ebola pour ne pas se retrouver dans la même situation avec le COVID19 : « assurer le retour à l'éducation pour toutes, même enceintes ou même jeunes mères, qui sont souvent stigmatisées et empêchées par des mesures législatives discriminatoires ». Ne pas perdre le bénéfice de près de 20 ans d'efforts de réduction des inégalités de genre.



Les bibliothèques universitaires, scolaires et municipales du monde entier se mobilisent

Déclaration de l'ILCOLC (*International Coalition of Library Consortia*) sur la pandémie COVID19 et son impact sur les services et les ressources des bibliothèques. En anglais, arabe, chinois, espagnol, français, islandais, italien, russe et turc, la déclaration demande aux éditeurs deux sortes de mesures :

1) immédiates, en période de pandémie

- les contenus et données relatifs au COVID19 qui sont aujourd'hui accessibles uniquement sur abonnement doivent être immédiatement en accès libre
- il faut lever toute limitation d'accès simultané
- il faut permettre un maximum d'exceptions au copyright pour les besoins de l'éducation à distance, maintenant que les campus sont « virtuels ».

2) Sur le long terme

- ne pas couper les accès aux ressources accessibles *via* les serveurs des bibliothèques, même après expiration du délai contractuel
- retarder et minimiser toute augmentation du prix des abonnements, car les bibliothèques, comme l'ESR et l'éducation en général, auront besoin de réorienter leurs financements pour redémarrer après la crise
- suspendre les *paywalls* et développer des modes d'authentification alternatifs pour les personnes qui n'auront pas les accès institutionnels sécurisés.

Pour la France, le consortium Couperin est signataire.

Espérons que cet appel contribuera, une fois la crise terminée, à relancer les initiatives pour la science ouverte, afin de ne plus dépendre des éditeurs qui s'accaparent la connaissance, bien commun de l'humanité.

<https://icolc.net/statement/statement-global-covid-19-pandemic-and-its-impact-library-services-and-resources>

Les syndicats à l'initiative pour protéger les populations

L'Internationale de l'éducation (IE) présente de nombreux exemples de pays où les syndicats s'engagent pour le bien des communautés, popularisant les mesures de protection contre la pandémie, ou se substituant aux autorités pour mener des actions de solidarité. Dans notre précédent numéro, nous avons présenté l'ACT (*Alliance of concerned teachers*) des Philippines. Vous verrez que le gouvernement de ce pays est loin d'exprimer sa gratitude pour l'engagement du syndicat.

Les syndicats demandent à être écoutés et associés aux mesures contre la pandémie. Ce n'est pas toujours le cas, mais les syndicats ne ménagent pas leurs efforts.

Burundi

Rémy Nsengiyumva, président du *Syndicat Libre des Travailleurs de l'Enseignement du Burundi* (STEB), demande au gouvernement la fermeture des établissements scolaires. En attendant, les membres du STEB expliquent à la population « les gestes barrières », difficiles à appliquer vu la culture de ce pays : arrêter le contact physique lors des salutations ou se laver les mains (le STEB a installé par endroits des points d'eau et de savon pour ce faire). Un numéro de téléphone gratuit d'aide a été mis en place. Le syndicat pense que son rôle est indispensable pour que les autorités du pays prennent la mesure de la crise, ce qui n'a pas été fait sérieusement.

Colombie

La FECODE (*Federación Colombiana de Trabajadores de la Educación*) a créé, le 31 mars, un fonds de solidarité humanitaire pour aider les travailleurs de la santé, les travailleurs du secteur informel, les

personnels de l'éducation et en général les personnes vulnérables. Le fonds est alimenté de 300 millions de pesos du national, des apports des branches locales, d'un apport des enseignants volontaires (une journée de salaire). Le syndicat demande au gouvernement de prendre des mesures économiques fortes utilisant toutes les ressources internationales à sa disposition, annulant la réforme fiscale, redistribuant les profits de la Banque de la République et d'Ecopetrol et renégociant la dette publique : « Il faut se détacher de la satisfaction des appétits du capital », lance le syndicat à son gouvernement, unissant ses forces « avec ces mille mains qui veulent aider les personnes qui en ont le plus besoin dans cette pandémie ». La solidarité, consubstantielle à son rôle de syndicat, ne dédouane pas les autorités du pays.

<https://fecode.edu.co/index.php/fecode-crea-un-fondo-de-solidaridad-humanitaria-para-contribuir-en-la-emergencia-por-el-covid-19.html>

Irak

Le syndicat *Iraqi Teacher's Union* a très tôt réclamé la fermeture des établissements d'enseignement comme mesure indispensable pour freiner la pandémie, vu l'état déplorable du système sanitaire de ce pays frappé par les deux guerres états-uniennes. Le gouvernement l'a enfin décidé en ce début avril. Le syndicat mène une large campagne de sensibilisation de la population, par le biais des familles de ses adhérents. Le syndicat mène aussi une campagne humanitaire dans tout le pays : collecte de fonds pour les communautés déplacées, les familles vivant dans des endroits isolés et toute population désavantagée. Des équipes de syndicalistes sont déployées dans leur région pour collecter de la nourriture et la distribuer à ceux qui en ont besoin.

Philippines

Sur Twitter, le secrétaire général de l'Alliance of Concerned Teachers, Raymond Basilio, dénonce l'arrestation de deux enseignants, Juliet et Eli, à South Mindanao. Leur seul tort : appeler via les réseaux sociaux à accélérer la distribution de nourriture et d'aides aux populations dans le besoin en cette période de crise sanitaire ! Basilio enrage : « Juliet a seulement exprimé la colère et la frustration des masses affamées. Nous [NDLR le syndicat] avons l'obligation morale d'amplifier le cri de colère des sans voix ; cela ne doit pas être criminalisé ! Le vrai fautif c'est le gouvernement, coupable de négligence criminelle ».

Faire du porte à porte pour informer sur le virus et inciter les communautés à se protéger, c'est-à-dire pallier l'absence d'un tel travail de la part du gouvernement : au lieu d'être récompensés, ils sont arrêtés comme des voyous... La persécution des syndicalistes et défenseurs des droits humains ne cesse pas sous la pandémie...

Les syndicats, les associations et les citoyens se mobilisent pour protéger les réfugiés et migrants de la pandémie

La solidarité manque cruellement au plus haut niveau européen, où la Commission et la BCE n'ont pas accepté de mutualiser la dette des États comme le demandent l'Italie, l'Espagne ou le Portugal, et même la France (ironiquement...). Mais les travailleurs et les citoyens agissent au quotidien, mettant l'humain au-dessus de la finance.

Appel de plus de 5000 médecins européens au gouvernement grec : videz les camps de détention des migrants et réfugiés dans les îles grecques, pour prévenir un désastre sanitaire ! Le gouvernement grec, selon la commissaire européenne des affaires internes, a déclaré qu'il s'y opposerait, prétendant qu'il n'y avait pas de malades du COVID19 dans ces camps et donc pas besoin de reloger ces personnes dans des lieux sûrs.

« Je promets de tout faire pour sauver des vies humaines », s'intitule l'appel de ces soignants, qu'on peut lire ici : <https://euobserver.com/opinion/147882>

Pour signer : <https://en.sosmoria.eu/>

Allemagne : appel à évacuer les camps des réfugiés aux frontières de l'UE

La GEW (*Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft*), notre partenaire à l'IE, déclare que « la solidarité ne doit pas s'arrêter aux frontières nationales ». Elle trouve illusoire de penser qu'on peut contenir la pandémie dans les camps des îles grecques, où vivent près de 42.000 réfugiés.

La GEW critique aussi la suspension du droit d'asile et l'attitude des gouvernements de l'UE qui ne veulent pas accueillir ces personnes. Le syndicat interpelle son propre gouvernement fédéral, qui avait promis le 9 mars d'accueillir 1.500 mineurs vulnérables, mesure très insuffisante.

141 municipalités allemandes ont créé le réseau des « havres de sécurité » et déclaré « nous avons de la place » ! L'initiative *Can't wash my hands* (<http://cantwashmyhands.eu/>) qui considère le virus comme « une menace de mort aux frontières extérieures de l'Europe » et donne des nouvelles au jour le jour de la situation des migrants et réfugiés dans toute l'Europe est relayée par la GEW et trouve un écho grandissant en Allemagne.

Corona als tödliche Bedrohung an Europas Außengrenzen

En Italie, la FLAI-CGIL (*Federazione Lavoratori AgroIndustria*) appelle à régulariser les migrants travailleurs agricoles du sud de l'Italie, suivant l'exemple du Portugal : ils ne peuvent ni travailler, ni retourner dans leur pays. Ils sont condamnés à errer et à mendier pour survivre. Que deviennent-ils s'ils attrapent le COVID19 ?

<https://ilmanifesto.it/braccianti-a-rischio-regolarizziamoli-come-in-portogallo/>

Le Portugal fait le choix de la solidarité : régularisation des migrants !

« Un phare s'allume sur l'une des pointes avancées du continent » : c'est ainsi que commence l'article de Thomas Lemahieu dans *l'Humanité* du mercredi 1er avril, qui n'est pas du tout un poisson d'avril, mais une très bonne nouvelle : en période d'urgence coronavirus (depuis le 18 mars en Portugal), le gouvernement décide de régulariser tous les étrangers sans-papiers pour leur permettre d'avoir accès aux soins et aux mesures sociales. Cette décision découle du bon sens et règle aussi un vide juridique surgi à cause de la fermeture des services de dépôt et d'examen des dossiers de régularisation. Ces personnes se trouvaient doublement en danger : tomber malades au Portugal et ne pas pouvoir rentrer dans leur pays. Sans compter le risque de continuer à travailler, comme en Italie et dans d'autres pays, dans des secteurs informels, au noir, et par conséquent d'être des proies vulnérables d'employeurs sans scrupules et d'escrocs divers.

Le service d'examen des dossiers des étrangers, 580.000 au Portugal dont près de 200.000 Brésiliens, dit pourtant que la mesure de régularisation est provisoire et qu'il recommencera à examiner les dossiers en juillet. Ce n'est pas exactement la décision du gouvernement, qui n'a pas parlé de durée de cette mesure. On n'imagine pas renvoyer les Brésiliens chez le « Bolsonavirus », non ?

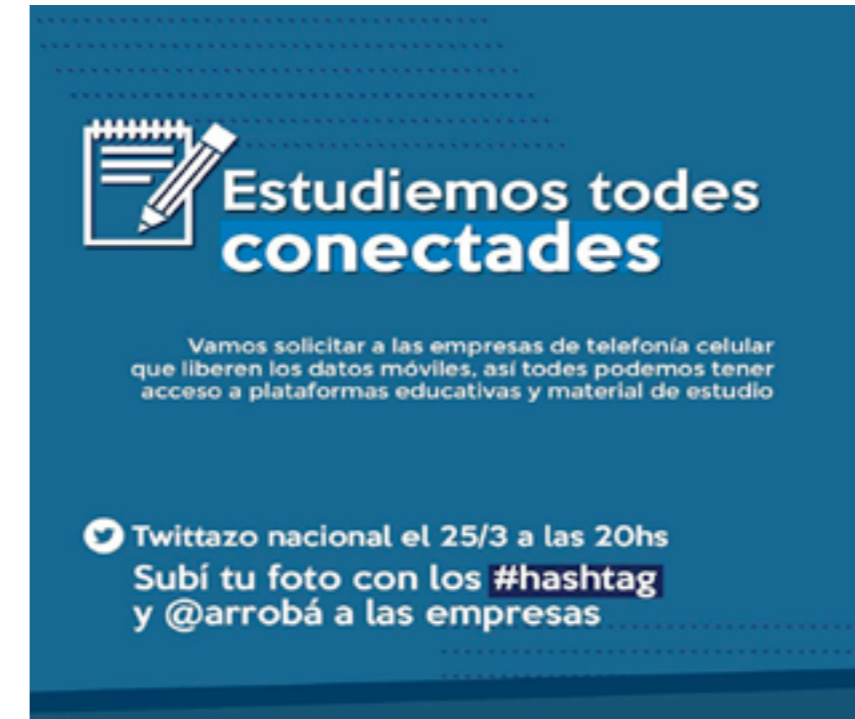
En attendant, Thomas Lemahieu cite l'écrivain italien Roberto Saviano, auteur des célèbres *Gomorra* et *Piranhas* : « si l'Europe veut survivre en tant qu'entité politique à cette crise, elle doit regarder vers Lisbonne, car seule la protection des plus faibles pourra constituer le patrimoine moral indispensable pour repartir ».

D'autres nouvelles du monde

Argentine

La CONADU (*Federación Nacional de docentes universitarios*), notre partenaire à l'IE, s'associe à la revendication des étudiants et de la communauté universitaire pour que les entreprises de télécommunication libèrent l'accès aux plateformes de contenu universitaire et gouvernemental (.edu.ar, .gov.ar, .gob.ar) en cette période de distanciation sociale. Elle demande aussi aux opérateurs de téléphonie mobile de supprimer les limitations des forfaits, pour que tous puissent accéder à distance à toute ressource électronique nécessaire.

Pour mettre la pression sur les opérateurs de téléphonie mobile, elle a organisé une manifestation nationale via Twitter : *Twittazo nacional el 25.03 a las 20hs*.



Le 1er avril, c'était le triste anniversaire du féminicide de Micaela García, qui a déclenché la « loi Micaela » pour construire un État protecteur des femmes, débarrassé du patriarcat. La CONADU n'oublie pas : « si, pendant cette période de distanciation sociale obligatoire tu affrontes une situation de violence de genre ou si tu connais quelqu'un dans une telle situation, il faut que tu téléphones au numéro d'aide », réclame le syndicat sur sa page Facebook. Plusieurs universités argentines se sont engagées à appliquer la « loi Micaela », la CONADU s'en félicite. Mais le syndicat est conscient du risque du confinement pour les femmes victimes de violences. Et s'engage à les protéger.

Adresse de la CONADU au Conseil Interuniversitaire national : « respectez le droit du travail, évitez la surcharge des personnels ». La CONADU reconnaît que l'engagement des personnels durant cette situation exceptionnelle doit l'être aussi, mais elle dénonce la tendance des établissements à exiger bien plus qu'en temps normal et met en garde contre des velléités de modification unilatérale des règles : l'exception ne doit pas créer un précédent pour le personnel de l'université et de la recherche. « Nous appelons juste à respecter la loi ».

https://sitiogremial.com.ar/la-conadu-reclamo-evitar-la-sobre-exigencia-docente-durante-la-emergencia-sanitaria/?fbclid=IwAR2bJsjnRSWXX47yLAXv3z_23jZxO-7is4RA8v5w2KH6W9Gud-IpmBOmAsg

Espagne

La ministre du travail décide d'interdire tous les licenciements

Les deux grandes confédérations espagnoles, CC.OO et UGT, avaient demandé l'interdiction des licenciements et le contrôle de la façon dont les entreprises utilisent le chômage partiel, de sorte que, si elles abusent, elles soient obligées de restituer les cotisations sociales. Cela a été adopté le 27 mars par le Conseil des ministres. Il est interdit de licencier pour cause de force majeure due à la crise sanitaire ; les travailleurs éligibles au chômage partiel retrouveront leur travail une fois la crise terminée, et le compteur sera remis à zéro, de sorte que tout ce qui a été perçu pendant la crise n'ampute pas les droits aux prestations chômage après la crise. « C'est un pas en avant vers la protection des travailleurs » :

[https://www.ccoo.es/noticia:472225--El Gobierno atiende las reivindicaciones de CCOO y UGT y da un paso adelante para evitar despidos&topc_id=8c53f4de8f8f09d2e54f19daf8d8ed95](https://www.ccoo.es/noticia:472225--El_Gobierno_atiende_las_reivindicaciones_de_CCOO_y_UGT_y_da_un_paso_adelante_para_evitar_despidos&topc_id=8c53f4de8f8f09d2e54f19daf8d8ed95)

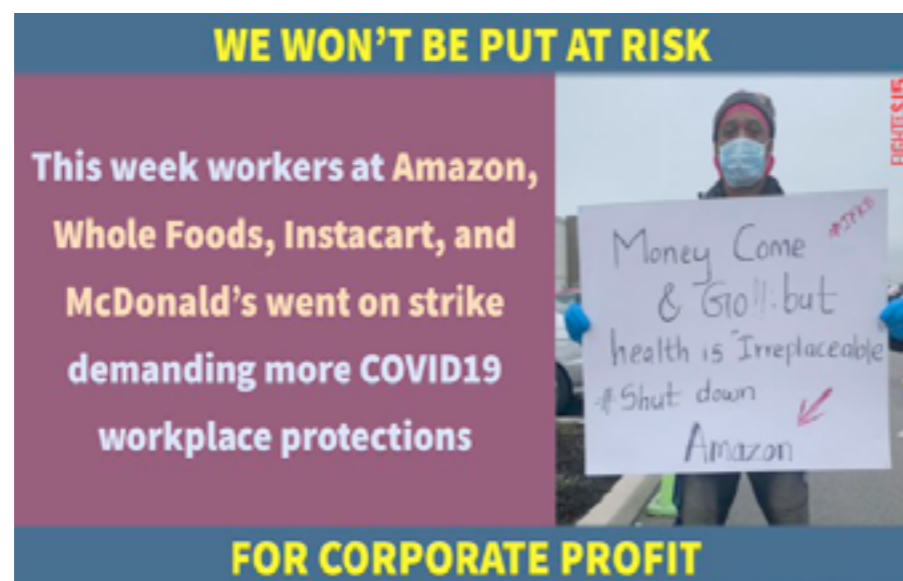
Les deux confédérations demandent que les nouvelles mesures soient appliquées de la même façon dans tout le pays, et ne dépendent pas des Communautés autonomes. Tout en approuvant les mesures de contrôle contraignantes prises par le gouvernement pour éviter que les entreprises fraudent, les syndicats soulignent qu'il faut prévoir aussi une solution pour les employées domestiques, en leur donnant les mêmes droits que tous les autres travailleurs, car aujourd'hui elles sont encore en situation d'insécurité.

Les syndicats espagnols ont tiré les enseignements de la cacophonie italienne, où les autorités provinciales ont pris chacune ses propres mesures, ce qui a retardé l'application d'une politique nationale définissant exactement qui devait travailler et qui devait rester à la maison.

La Fédération de l'éducation des CC.OO demande, en outre, au ministère et aux Communautés autonomes de prendre une décision commune de report des concours prévus pour cette année, et de l'appliquer de façon uniforme sur tout le territoire, de façon à ne pas instaurer d'inégalité entre les postulants. Ce sujet était encore en négociation le 27 mars. Pendant la période de la « crise » (de 2008), chaque Communauté décidait toute seule du calendrier des concours, créant un grand désordre.

Devant la crise sanitaire, la fédération appelle à plus de fermeté de la part du gouvernement central, et de responsabilité de la part des autorités provinciales. Mais le report ne doit pas avoir d'impact sur le nombre des postes, ni compromettre le plan de titularisation des précaires qui a été décidé pour cette année et les suivantes.

États-Unis



30 mars : les travailleurs d'Amazon et d'Instacart (épicerie en ligne) font grève pour leur protection sanitaire et une augmentation salariale, puisqu'ils continuent de travailler pendant que le confinement est appliqué dans plusieurs états comme mesure contre le coronavirus. Les entreprises ont prévu des milliers de nouvelles embauches, puisque la vente en ligne prospère. Les travailleurs demandent aussi : un congé rémunéré, qui n'est accordé que pour ceux en quarantaine obligatoire ; la fermeture des entrepôts pour désinfection, sans perte de salaire ; du désinfectant et des lingettes.

Chez Amazon, plusieurs cas positifs au COVID19 ont été détectés sur 11 sites. Certains sont fermés pour désinfection, mais l'entreprise prétend qu'elle n'applique la mesure que si la contamination a eu lieu dans l'entrepôt et ne veut pas déclarer le nombre de ses employés malades. Elle accorde juste une augmentation de 2\$/heure pour le mois d'avril...

« Amazon dit que nous sommes une famille », dit Terrell Worm, un des grévistes du site de Staten Island. « Si vraiment ils nous considéraient comme une famille, ils se seraient souciés de nous garder en sécurité, c'est-à-dire à la maison ».

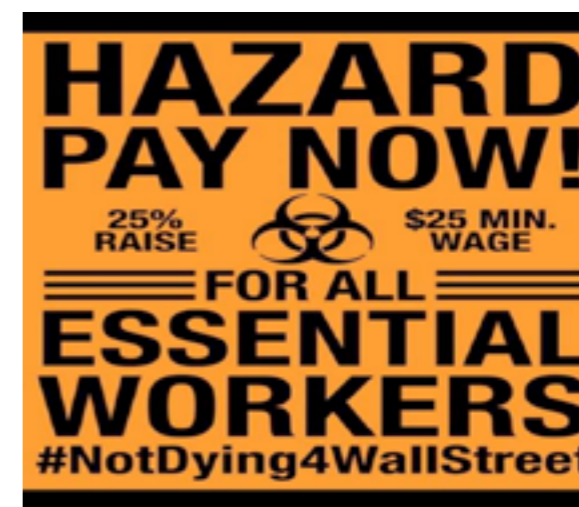
Le mouvement syndical Fight for 15 demande : rémunération supplémentaire des travailleurs, proportionnelle à leur prise de risque

Autre demande syndicale : augmentation généralisée de 25%, salaire minimum de 25\$/heure.

L'épidémie relance le débat sur un système de sécurité sociale généralisé, *Médicale for all*, promu par Bernie Sanders, l'un des candidats à la primaire démocrate, mais non par l'autre candidat, Joe Biden. Selon Sanders, « la couverture sociale ne doit plus dépendre de l'employeur ».

Jessica DeFronzo, responsable de caisses dans un magasin de tissus et articles de couture à Colorado Springs, qui n'avait pas fermé malgré la pandémie, témoigne des efforts du personnel (en majorité féminin), sous-payé et non protégé, pour se faire respecter. Craignant de perdre leur (très bas) salaire, seul moyen de subsistance, elles ont décidé d'organiser une protestation devant l'entrée du magasin invitant les clients à se soumettre aux recommandations du CDC (*Center of Disease Control*, l'organisme de santé publique) et brandissant des pancartes « notre santé au-dessus de leur profit », « nous ne manquons pas de personnel, nous sommes sous-évalués » (sous-entendu en matière de risque). Une télé locale a médiatisé l'événement. La direction du magasin, face à cette publicité négative, a décidé de le fermer et de ne fonctionner que sur commande, comme le réclamaient les employées.

Le problème avec le personnel de plusieurs entreprises du commerce et des services est le manque de syndicats pour les défendre. Mais face à des employeurs qui négligent la survie même de leurs employés, on trouve des formes d'organisation collective permettant de réelles avancées. Plusieurs de ces personnes font leur première expérience de défense de leurs droits !



Grèce

200 médecins et personnels de santé signent

Dans une protestation solennelle adressée au ministère grec de la santé, ces 200 professionnels posent « 7 questions brûlantes sur les moyens d'affronter le coronavirus dans notre pays ».

Leurs questions rejoignent celles formulées par les personnels de la santé en France et dans plusieurs pays européens, comme l'exigence d'arrêter les activités non essentielles pour réduire la circulation des personnes et la propagation du virus. Certaines sont spécifiques à la Grèce :

- quelle raison scientifique imposait d'accorder 11 millions d'€ aux propriétaires des chaînes de télévision privées pour la campagne « On reste à la maison », sans pour autant renforcer le secteur de santé public avec le personnel et le matériel nécessaires ?
- quelle raison scientifique impose la fermeture ou le sous-fonctionnement des structures publiques locales de santé (comme les centres de santé) et le transfert de leur personnel aux hôpitaux, privant ainsi la population du seul accès immédiat aux soins élémentaires de proximité ?

« La science doit être indépendante des finalités politiques, gouvernementales et entrepreneuriales. Nous allons défendre vigoureusement son indépendance et son esprit libre et créatif contre toute sorte d'intérêt. C'est une question de responsabilité individuelle et collective ».

Lire l'intégralité du texte (en grec, faites marcher les traducteurs en ligne !) :

https://independentnews.gr/koinonia/keimeno-200-giatron-toy-esy-quot-oi-eidikoi-toy-yp-ygeias-kryvoyn-ti-mi-si-alitheia-quot/?customize_changeset_uuid=fe3b6927-40cc-4e30-b009-6a0dbc1c8a0d

Italie

Tribune de Virginio Colmegna de l'association *Laudato Si'*, publiée le 28 mars

Le responsable associatif appelle à la solidarité, soulignant la distance entre « ceux qui sont dedans et ceux qui restent dehors ». Dans cette dernière catégorie, « toutes les personnes qui travaillent dans des conditions vulnérables, précaires ou irrégulières, pour qui se protéger devient difficile, sinon impossible ». Le débat qui a animé ces derniers temps l'Italie sur « les secteurs essentiels et non essentiels » (qui s'est soldé par un accord entre gouvernement et syndicats sur les positions de ces derniers) a fait « émerger les travailleuses et les travailleurs comme protagonistes vivaces, et cela mérite d'être valorisé parce que ce n'est pas l'expression égoïste de la défense de sa propre survie, mais la sauvegarde du droit à la santé et à la protection de la sécurité et du bien-être de la collectivité ».



Cette association s'inspire de l'encyclique homonyme du Pape François et du « catholicisme social ». Sa lettre appelant à protéger les travailleurs et « bloquer toutes les activités non essentielles » lancée le 21 mars et largement diffusée ensuite, a repris l'exigence des confédérations CGIL, CISL et UNIL de fermer **toutes** les entreprises non essentielles. On y lit :

« Il est dit que 40% des Lombards ne respecte pas l'obligation de rester à la maison. Demandons-nous pourquoi », et de fustiger les entrepreneurs sourds à la nécessité de fermer les lieux de production non essentiels, mais aussi l'hypocrisie des autorités : « que pourra penser un travailleur obligé de risquer la contagion pour ne pas perdre son emploi, en voyant l'inscription lumineuse « restez à la maison » sur le Palais de la Région Lombardie ? ».

L'association fait siennes les critiques virulentes contre la casse du système sanitaire public pendant les dernières décennies. Elle appelle à s'appuyer pour le changement « sur la capacité, reconquise, des travailleurs de faire valoir leurs intérêts ensemble avec ceux de la collectivité tout entière, dans les entreprises et dans la société ».

La lettre, la note introductive et la tribune sont ici :

<https://www.laudatosi-alleanza-clima-terra-justizia-sociale.it/2020/03/26/rilancio-della-lettera-aperta-del-21-marzo-per-bloccare-tutte-le-attivita-non-essenziali/>

Quelles mesures pour les travailleurs informels ou illégaux ?

Nombreux dans l'Italie du sud (Naples, Palerme, Bari...), ils ont peur de demander les aides gouvernementales qui dévoileraient leur non-conformité avec la loi. Ils font appel aux autorités locales, qui n'ont pas les moyens des riches provinces du nord. Les associations humanitaires ne peuvent pas leur porter assistance comme avant. La banque alimentaire a enregistré une augmentation des demandes de 20 à 40%. Le sud de l'Italie demande au gouvernement un « revenu de quarantaine » pour venir en aide à toutes ces personnes oubliées, éviter leur surendettement et la catastrophe sociale à venir, car, selon Istat (l'INSEE italienne) l'économie informelle au sud représente 19,4% de l'ensemble de l'activité économique. En Calabre, le pourcentage est de 21,8%.

31 mars : à Cameri (Province de Novara), l'usine du groupe Leonardo de production des bombardiers F35 a recommencé à fonctionner.

Elle fait partie des 80 activités « stratégiques » dont le gouvernement a autorisé la poursuite, malgré la promesse du ministre de la défense aux syndicats qu'elle resterait fermée. Le ministre a expliqué aux syndicats que « cette autorisation a pour but de ne pas compromettre des emplois ». Même si la reprise est très partielle (à peu près 20% du personnel), les syndicats (CGIL, CISL et UIL) ont annoncé qu'ils effectueront un contrôle des mesures de protection des travailleurs. Mais l'initiative italienne pour le désarmement *Sbilanciamoci!* est très virulente : « c'est inacceptable de risquer de rendre malades des centaines de personnes pour continuer à produire des chasseurs bombardiers, armes offensives qui peuvent transporter des têtes nucléaires ». On peut lire sa déclaration ici : <http://sbilanciamoci.info/riparte-la-produzione-degli-f35-una-decisione-inaccettabile-sula-pelle-dei-lavoratori/>



Le 3 avril est rendue publique [la protestation des évêques du Piémont et du Val d'Aoste](#), sur le territoire desquels se trouve l'usine : « Combien de lits pourrions-nous ouvrir avec le coût d'un seul F35 ? Combien d'agriculteurs, de petites entreprises de notre territoire pourrions-nous soutenir ? ».

L'OPAL (Observatoire permanent sur les armes légères et les politiques de sécurité et de défense), [dans une tribune parue le 31.03 dans *Il Manifesto*](#), considère que l'annonce, de la part de la firme Beretta, qu'elle produira par imprimante 3D des valves pour les respirateurs est une communication publicitaire : elle « se garde bien de convertir ses lignes de production pour du matériel civil » dont le pays a besoin. En effet, une seule usine parmi les 231 qui produisent des armes fabriquera ces respirateurs 3D. L'Italie continuera d'acheter le reste à l'étranger.

Pendant la pandémie, les profits guerriers continuent. Il s'agit des mêmes vies humaines, qui, en fin de compte, comptent si peu...

Nouvelle-Zélande

Message de Richard Wagstaff, Président du Conseil des syndicats néozélandais

(New Zealand Council of Trade Unions – CTU)

Pendant que le pays est confiné, certains employeurs trouvent prétexte pour enfreindre les lois relatives à l'emploi, à la sécurité et à la santé. C'est pourquoi le Conseil a créé une page sur son site internet pour récolter les plaintes des travailleurs ou leurs difficultés à faire respecter leurs droits : « malgré la crise COVID19, les Néozélandais ont des droits », c'est pourquoi le Conseil promet, s'il s'agit d'un employeur récalcitrant, d'appuyer la négociation des syndicats concernés avec lui ; s'il s'agit de plusieurs employeurs et de manquements systématiques à la loi, il les signalera immédiatement au gouvernement, étant en contact quotidien avec les ministères compétents (gouvernement travailliste en NZ, avec une sensibilité sociale certaine, dans la tradition du travaillisme anglo-saxon bien sûr). Le travailleur doit seulement indiquer son adresse postale. Les réponses aux 7 questions posées resteront anonymes. Parmi elles :

- avez-vous été forcé de prendre des congés ?
- êtes-vous un travailleur contractuel ou précaire ?
- avez-vous subi un changement injustifié des termes et conditions de votre emploi ?



Le message signalant cette initiative est envoyé à tous les syndiqués, mais aussi aux soutiens qui ont occasionnellement signé des pétitions ou participé à des actions lancées par le CTU. Le Conseil élargit ainsi au delà de la traditionnelle défense de ses membres.

http://www.together.org.nz/covid-19-work-rights?utm_campaign=covid19_survey_a&utm_medium=email&utm_source=together

